

Paris, le 14 décembre 2011

Validé en séance de la CNR du 14/12/11

COMMISSION NATIONALE DE RESTAURATION DU 27 MAI 2011

COMPTE RENDU

Étaient présents :

Parmi les représentants de l'administration :

- Emmanuel Rident, adjoint à la directrice des ressources humaines,
- Rosemarie Cirotteau, responsable ressources humaines de la délégation Centre Poitou-Charentes,
- Martine Hacq, ingénieur sécurité à la délégation Paris-Michel-Ange,
- Nadine Le Ludec, responsable de l'action sociale à la délégation Bretagne et Pays de Loire,
- Jean-Jacques Rivy, chargé des affaires générales, délégation Ile-de-France Ouest et Nord,
- Alain Sommervogel, adjoint au délégué, délégation Provence et Corse,
- Catherine Trémoulet, responsable des ressources humaines de la délégation Aquitaine-Limousin.

Parmi les représentants du personnel :

- SGEN-CFDT : Nicole Lompré
- SNCS-FSU : Guy Levavasseur
Patrick Guedj
- SNIRS-CGC : Chantal Menier
Jean-Noël Grapton
- SNTRS-CGT : Josiane Tack
- SUD- RECHERCHE EPST : Jean-François Kieffer

Parmi les experts invités :

- Mélanie Cartier, chargée de la restauration sociale du CNRS,
- Isabelle Kauffmann, responsable du service du développement social,
- Gilles Sabat, responsable du budget d'action sociale.

Secrétaire adjoint de séance : Nicole Lompré (SGEN-CFDT)

Excusés :

- Alain Zérouki (SGEN-CFDT)
- Liliane Baduel (SNPREES-FO)
- Caroline Zimmer (SNPREES-FO)
- Corinne Jullien (SNPTES-UNSA)
- Alain Castéra (SUD-RECHERCHE EPST)
- Sophie de Peindray d'Ambelle (SNPTES-UNSA)

Ordre du jour :

- I. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2010,
- II. PRESENTATION DU BILAN DE LA RESTAURATION SOCIALE POUR L'ANNEE 2010,
- III. POINT SUR LA SITUATION BUDGETAIRE 2011,
- IV. POINT D'INFORMATION SUR LES REUNIONS « RGPP RESTAURATION »,
- V. ACTUALITES DU PREMIER SEMESTRE 2011,
- VI. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DES CAISSES ENREGISTREUSES,
- VII. QUESTIONS DIVERSES.

M. Rident assure la présidence de la CNR, il précise l'ordre du jour et demande s'il y a des questions diverses.

Mme Tack demande à évoquer les solutions de remplacement des titres repas sur la DR17.

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2010 :

Mme Tack, secrétaire de séance de la précédente CNR déplore l'arrivée tardive du compte-rendu ; **Mme Kauffmann** présente ses excuses et **M Rident** propose que la validation soit reportée à la prochaine séance.

II. PRESENTATION DU BILAN DE LA RESTAURATION SOCIALE POUR L'ANNEE 2010 :

Mme Cartier annonce en préambule que la présentation de ce jour tient compte des ajustements suite à la réception tardive des bilans de certaines délégations ; elle précise également que pour pouvoir comparer d'un exercice à l'autre, les recettes 2010 facturées en 2011 ont été intégrées.

Le coût net du prix du repas est à 4,47€ pour le CNRS en 2010 contre 4.43€ en 2009.

M. Sabat poursuit avec la présentation de l'évolution du budget primitif de l'action sociale. Le budget primitif 2011 a baissé de 2.51%. Il présente ensuite la répartition du budget primitif de la restauration 2011. Ce budget représente 90% des dépenses réalisées en 2010.

Mme Tack s'enquiert de la procédure pour combler le manque de crédits en budget primitif.

M. Sabat répond que la DRH disposera d'une enveloppe complémentaire en cours d'année provenant notamment du préciput ANR et des ajustements des prévisions de recettes.

Mme Cartier présente le tableau d'évolution des ressources propres induites par la restauration pour 2010 et 2011.

Mme Tack demande ce qu'est la subvention repas.

Mme Cartier explique qu'il s'agit de la subvention interministérielle de 1,15 € qui serait versée pour les catégories tarifaires B et C. Etant donné que le CNRS n'est plus destinataire de l'action sociale interministérielle, cette subvention est distinguée sur les factures mais sans versement de la part du Ministère.

Mme Tack souhaite que soit distingué le coût net d'un repas du coût brut par repas (qui comprend les frais d'infrastructure).

M. Sabat poursuit sur le sujet de la restauration hébergée, le coût moyen d'un repas est de 8.13 € en 2010 contre 7.86 € en 2009. Il précise que cette augmentation est souvent liée aux renouvellements des conventions et au faible pouvoir de négociation avec les organismes.

Concernant les titres repas, 1804 agents en ont bénéficiés en 2010 contre 1632 en 2009.

M. Kieffer demande une cartographie des laboratoires bénéficiant de titres repas afin d'analyser au plus près les possibilités de conventionnement avec un restaurant hébergé.

Mme Le Ludec évoque la situation de la DR17 et précise que des conventions de restauration hébergée sont en cours d'élaboration notamment avec le Crous Bretagne, mais il demeure le problème des fermetures durant les congés d'été.

Mme Tack s'interroge sur les pré-requis à la signature d'une convention et s'interroge sur les éventuelles situations difficiles telles que les restaurants éloignés de plus de 10 minutes, les personnes handicapées et les fermetures de plus de 30 jours.

Mme Le Ludec précise la méthodologie mise en place pour la recherche des partenaires et les solutions alternatives.

Mme Cirroteau évoque la situation des agents d'Oléron et affirme que les mises en place de convention en lieu et place des titres repas sont souvent longues et nécessitent beaucoup de communication auprès des unités concernées.

M. Levavasseur insiste sur le caractère social de la restauration hébergée en comparaison avec la distribution des titres repas.

III. POINT SUR LA SITUATION BUDGETAIRE 2011 :

Suite à la présentation de la situation budgétaire 2011 par M. Sabat, Mme Tack lit une motion intersyndicale :

"Les syndicats représentés à la CNR, signataires, estiment que la restauration sociale n'a pas les moyens de subir les restrictions budgétaires en vigueur au CNRS.

En effet, les budgets sociaux accordés cette année au titre de la restauration collective (charge obligatoire) ont été arbitrairement calculés sur la base du budget réalisé sur l'année 2010, diminué de 6%. Cette diminution a été réalisée au mépris de toute réalité: les chiffres de la restauration tant en volume qu'en valeur ne cessent de croître. Cette diminution s'inscrit dans la ligne générale de diminution des budgets d'action sociale 2011. La mise en place du dialogue de gestion fige les budgets de chaque délégation régionale et empêche pour le coup la solidarité budgétaire nécessaire entre les Délégations dans le cadre de l'action sociale.

Malheureusement ce choix a été fait sans aucune considération objective, la restauration sociale, part la plus importante de l'action sociale, ne peut être amputée de la sorte.

Comment comptez-vous honorer les marchés passés avec les prestataires privés sachant qu'ils sont réévalués chaque année au minimum de l'indice d'augmentation des prix (+ 2,10 % entre mars 2010 et mars 2011) ?

Comment comptez-vous prendre en charge l'augmentation des frais observés depuis des années, sur cette ligne budgétaire?

La restauration sociale est une ligne obligatoire incompressible.

Pour honorer les contrats avec les prestataires privés, comptez-vous « ponctionner » les lignes budgétaires de l'action sociale telles que le logement, les aides sociales ou augmenter la part usager dans le prix du repas ?

Alors que nos salaires diminuent, du fait de la non-revalorisation du point d'indice conjugué à des prélèvements obligatoires en augmentation (dont la cotisation retraite), pensez-vous raisonnable de diminuer les prestations sociales telles que la restauration et les aides en direction des plus fragiles ?

Nous dénonçons cette gestion désastreuse qui va amener les restaurants du CNRS à mettre la clé sous la porte dès cet automne ou contraindre les délégations « au titre de la fongibilité des crédits » à répercuter sur les agents le désengagement de l'établissement en matière d'action sociale.

Nous vous demandons de revenir à une gestion responsable de l'action sociale, en débloquant les crédits nécessaires au bon fonctionnement de la restauration sociale pour l'exercice 2011."

Signé par les représentants:

- SNTRS-CGT, SNCS-FSU, Sud- Recherche EPST, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC

M. Rident prend acte de cette motion qui sera annexée au compte-rendu.

M. Guedj insiste sur les imprévus qui peuvent venir perturber la gestion du budget en cours d'année et sur les marges de manœuvre trop restreintes pour y répondre.

IV. POINT D'INFORMATION SUR LES REUNIONS « RGPP » :

Mme Cartier évoque les 2 réunions qui se sont déroulées en janvier et février 2011 au sein de la DRH.

La 1^{ère} réunion a concerné la politique de la restauration du CNRS, l'organisation du pilotage national et de la gestion régionale et les difficultés rencontrées. Des indicateurs notamment ceux concernant la répartition des repas par site, le nombre des usagers, le nombre des repas servis et les coûts unitaires ont été communiqués aux auditeurs.

La 2^{ème} réunion a été consacrée aux pistes de réflexion :

- 1) comment valoriser le métier des gestionnaires de la restauration, établir un profil type et entretenir un vivier,
- 2) créer un réseau métier interEPST,
- 3) disposer de toutes les conventions de restauration hébergée, en connaître les points communs, construire un observatoire des coûts hébergés (6-7 indicateurs à suivre)
- 4) Mesurer les taux de fidélisation des restaurants,
- 5) Noter l'évolution à la baisse des titres repas, efforts DR8 et 17
- 6) Donner une explication de l'harmonisation des caisses enregistreuses et les avantages
- 7) Intégrer l'amortissement des locaux et les opérations immobilières dans les dépenses de restauration propre.

La question de l'avenir des restaurants autogérés est évoquée par **M. Levavasseur**.

Mme Cirotteau liste les difficultés pour faire appel à un prestataire eu égard à l'éloignement du site et au volume de prestation trop restreint.

Mme Le Ludec souhaite que l'on puisse comparer les coûts de revient sur les mêmes périmètres en intégrant les recettes du complexe d'accueil de Roscoff.

V. PRESENTATION DES ACTUALITES DU PREMIER SEMESTRE 2011 :

Mme Cartier liste les faits marquants pour chacune des délégations régionales.

M. Guedj souhaite ajouter un changement d'équipe pour le restaurant de Montpellier avec une promotion interne pour le gérant du site. Il s'interroge également sur l'enveloppe budgétaire qui devait être consacrée à l'agrandissement et à la remise aux normes.

M. Rident précise que le projet n'a pas été retenu lors du précédent dialogue de gestion de la délégation.

Mme Cartier poursuit par la formation des gestionnaires qui aura lieu en septembre 2011 à Paris, et qui est la suite de la session organisée en janvier à Gif. Elle a pour objectifs :

- ✓ de permettre aux gestionnaires de réaliser une inspection de terrain au sein de leur restaurant dès la rentrée de septembre 2011.
- ✓ de veiller au respect des procédures classiques de restauration collective
- ✓ d'élaborer un document leur permettant de formaliser leurs observations et de suivre les plans d'action

M. Levavasseur s'inquiète du départ de Mme Aboudou et du non remplacement de son poste.

M. Rident évoque une nouvelle répartition des tâches depuis l'arrivée de M. Sabat et d'une sensibilisation du vivier local qui permet d'optimiser les déplacements et d'obtenir des retours d'activités plus facilement.

Selon **M. Sommervogel**, il semble important de définir un profil de poste avec la possibilité de se rapprocher d'un référent et d'établir des outils communs à disposition des interlocuteurs locaux.

VI. POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET CAISSES ENREGISTREUSES :

Mme Cartier évoque les 2 téléconférences réalisées en présence de la DSI et de 3 SSI (Gif site pilote, Nancy et Montpellier)

À court terme le projet est scindé en 3 étapes :

- 1) harmonisation des groupes tarifaires,
- 2) mise à jour locale avec SIRHUS,
- 3) procédure reporting ou vision à distance.